(73) N. Varsino

Mission Permanente de la
République de Côte d'Ivoire
à Genève

République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

19ème SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL
Genève, du 28 Avril au 09 Mai 2014

PASSAGE DU PORTUGAL A L'EPU

GENEVE, LE 30 AVRIL 2014

DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE

ORATEUR : Karim SILUE

Monsieur le Président,

La délégation ivoirienne souhaite la cordiale bienvenue à celle du Portugal à l'occasion de son passage au second cycle de l'EPU, et la remercie pour la présentation de son rapport élaboré dans un cadre consultatif et inclusif.

Depuis son passage au mécanisme de l'EPU en 2009, le gouvernement du Portugal a accompli de nombreuses réalisations dans le cadre de la promotion et de la protection des droits de l'homme. La Commission Nationale des Droits de l'Homme mise en place en 2010, s'est en effet révélée être un pilier indispensable pour le gouvernement du Portugal dans l'accomplissement de ses obligations internationales en matière de Droits de l'Homme.

La délégation ivoirienne salue en particulier les politiques mises en oeuvre par le gouvernement du Portugal dans le cadre de l'intégration des minorités et migrants, et de la lutte contre les pratiques discriminatoires notamment la haine raciale et religieuse.

Monsieur le Président,

Considérant les diverses mesures entreprises par le gouvernement du Portugal, la délégation ivoirienne voudrait lui exprimer son soutien en lui soumettant les recommandations suivantes :

- Poursuivre les politiques de prévention des abus commis par les forces de l'ordre, et œuvrer davantage pour l'amélioration des conditions carcérales ;

- Poursuivre les mesures relatives à l'inclusion et la protection des minorités au Portugal

Pour conclure, la délégation ivoirienne voudrait souhaiter plein succès au gouvernement du Portugal dans la mise en œuvre des recommandations qui seront issues de cette session.

Je vous remercie